

DEMANDE DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ ASSAINISSEMENT

POUR TOUTE DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AVEC LE SERVICE CONTROLE ASSAINISSEMENT, MERCI DE COMPLETER CE DOCUMENT ET DE L'ENVOYER ACCOMPAGNE DE VOTRE PLAN A L'ADRESSE :  
COURRIER@REFG.FR

N° CONTRAT REGIE DES EAUX : \_\_\_\_\_

DEMANDEUR (INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LA FACTURATION DU CONTROLE) :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

En qualité de (rayer la mention inutile) : Agence immobilière Propriétaire Autre : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

PROPRIÉTAIRE (SI DIFFERENT DU DEMANDEUR) :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE L'IMMEUBLE CONCERNE :

N° : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

MOTIF DU CONTRÔLE : (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)

- Attestation de conformité pour vente immobilière
- Attestation de conformité à la demande de l'abonné
- Attestation de conformité assainissement collectif dans le cadre des travaux liés à une demande d'urbanisme
- Contrôle suite courrier de demande de contrôle envoyé par la Régie des Eaux Faucigny-Glières
- Attestation de conformité d'eaux pluviales sur la commune de Bonneville (tous types de contrôles)
- Autre (à remplir obligatoirement si cochée) : \_\_\_\_\_

Pour les tarifs, se référer au document annexe « Dispositions obligatoires avant contrôle des installations d'assainissement »

## DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Collectif

Non collectif

Nombre de logements à contrôler : \_\_\_\_\_

### EAUX USEES :

Nombre de cuisines :	Nombre de salles d'eau :	Nombre de pompe de relevage :
Nombre de WC :	Nombre de siphons de sol :	Nombre de regards intermédiaires privés :
Autre :		

### EAUX PLUVIALES :

Nombre de gouttières :	Nombre de puits perdus :
Destination des eaux pluviales :	Nombre et volume de réservoirs ou rétentions :
Autre :	

## DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS :

Plans ou schémas précis des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales par niveau

Votre plan doit faire apparaître :

- Les éléments listés ci-dessus dans la description de l'installation ;
- Le tracé des canalisations de votre habitation au domaine public OU à l'installation d'assainissement non-collectif.

## LE PETITIONNAIRE S'ENGAGE A :

- Rendre **ouverts et accessibles tous les regards** ;
- **Rendre accessible le compteur d'eau potable** pour une relève ;
- **Ne pas faire vidanger et ne pas nettoyer** la filière ANC pour le contrôle ;
- Préparer les **documents** nécessaires au déroulement du contrôle (bons de vidange, fiches techniques...) ;
- L'habitation doit être **alimentée en eau, tous les appartements doivent être accessibles** ;
- Le technicien s'engage à intervenir dans le **créneau de 3h** fixé lors de la prise de rendez-vous. La durée d'intervention peut être variable ;
- Le propriétaire ou son représentant doit **être présent** pendant toute la durée du contrôle ;
- Le compte rendu sera obtenu sous un délai d'1 mois après la visite ou après la réception de tous les documents nécessaires.



*Tout ouvrage non accessible ou autres points empêchant le contrôle entrainera le report du contrôle et une facture de frais de déplacement de 33 € TTC sera émise pour déplacement inutile.*

DATE :

SIGNATURE :

VOUS AVEZ DEMANDÉ UN CONTRÔLE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT, AFIN DE PERMETTRE LE BON DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION **VOUS VOUS ENGAGEZ À :**

- **Rendre ouverts et accessibles** tous les regards et les ouvrages des installations, **sécuriser** temporairement au besoin,
- **Rendre accessible le compteur d'eau potable** pour une relève,
- **Ne pas vidanger ou nettoyer votre filière d'assainissement non collectif** pour le contrôle.
- Préparer les **documents** nécessaires au déroulement du contrôle (plans, bons de vidange...),
- L'habitation doit être **alimentée en eau, tous les appartements doivent être accessibles** pour un test au colorant de l'ensemble des points de rejets,
- Si le contrôle concerne **plusieurs logements**, merci de le préciser lors de la prise de rendez-vous afin de vous proposer un créneau adapté,
- Le technicien s'engage à intervenir dans le **créneau de 3h** fixé lors de la prise de rendez-vous, la durée d'intervention peut être variable,
- Le propriétaire ou son représentant doit **être présent** pendant toute la durée du contrôle,
- Le compte rendu sera obtenu **sous un délai d'un 1 mois** après la visite ou après la réception de tous les documents nécessaires.



*Tout ouvrage non accessible ou autres points empêchant le contrôle entrainera le report du contrôle et une facture de **frais de déplacement de 33 € TTC** sera émise pour déplacement inutile.*

### Les différents types d'interventions :

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)		TARIFS TTC
<b>Contrôle pour vente</b>	Contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif	<b>165 €</b>
<b>Contrôle de bonne exécution</b>	La vérification de la réalisation des travaux conformément à la réglementation et au projet de conception. ATTENTION : Il est réalisé sur site <b>avant remblaiement du chantier</b> . Demandé via le <b>formulaire 2</b> , minimum 8 jours avant le début des travaux. En cas de remblai avant le contrôle le système d'assainissement sera considéré <b>Non-Conforme et une surtaxe</b> sera appliquée.	<b>132 €</b>
<b>Contre visite de réalisation</b>	La réévaluation de l'assainissement en cas de non-conformité déterminée du contrôle de bonne exécution.	<b>99 €</b>
ASSAINISSEMENT COLLECTIF		TARIFS TTC
<b>Contrôle pour vente Ou à la demande de l'abonné</b>	Vérification du bon raccordement aux réseaux collectifs d'assainissement et de la <b>séparation des eaux usées et eaux pluviales</b> .	<b>165 €</b>
<b>Contrôle dans le cadre d'une demande d'urbanisme</b>	Vérification du bon raccordement au réseau collectif d'assainissement et/ou au réseau d'eaux pluviales d'un logement neuf où suite à l'extension du réseau par la régie des eaux Faucigny Glières ATTENTION : Il est réalisé sur site si possible <b>avant remblaiement du chantier ou plus tard au colorant</b> .	<b>165 €</b>
<b>Contrôle suite à une demande de la REFG</b>	Vérification du bon raccordement au réseau collectif d'assainissement et au réseau d'eaux pluviales à la demande de la Régie des eaux Faucigny Glières	<b>Inclus dans votre facture d'eau</b>